

Image not found or type unknown



Un chèque sans provision m'a été remis

Par **danielou 1947**, le **30/06/2018** à **08:28**

Bonjour.

En début d'année j'ai passé commande pour un portail Je me suis acquitté de plus de 500 euros pour la commande de celui ci.Début juin ne voyant toujours pas la pose de mon portail j'ai donc annulé ma commande et demandé la restitution des sommes versées Le gérant de cette société m'a fait un chèque mais celui ci m'a été retourné impayé.J'ai aussitôt repris contact avec ce monsieur .Il m'annonce que sa société a été mise en redressement judiciaire Pourriez me donner les meilleurs conseils afin que je puisse récupérer mon argent Merci d'avance pour vos précieux conseils .Cordialement Danielou